

# Côte d'Azur

## DIPLOMATIE

Les auditions sur les ressortissants algériens retenus en centre de rétention administrative et les délivrances des laissez-passer sont suspendues.

## Le consulat d'Algérie à Nice rompt ses relations

**NOUVELLE PASSE D'ARME** diplomatique entre Paris et Alger : le consulat d'Algérie à Nice a rompu hier ses relations avec les autorités locales, d'après une information de nos confrères d'Europe 1, confirmée par la Ville à Nice-Matin. Cette décision a pour effet immédiat l'arrêt des auditions consulaires des ressortissants algériens détenus en centre de rétention administrative. De plus, aucun laissez-passer consulaire ne sera désormais délivré.

Ce gel intervient après la suspension des consulats présents à Marseille et Montpellier, alors que les relations entre l'Algérie et la France sont fortement dégradées. Depuis plusieurs semaines, Alger refuse de reprendre ses ressortissants en situation illégale sur le sol français.

### « Ils veulent le bras de fer ? Ils l'auront ! »

Une situation qui fait bondir Christian Estrosi. Sur le réseau social X, le maire de Nice a refusé que « la France soit piétinée par un régime qui fait du marchandage avec ses OQTF. Il n'y aura pas de relations apaisées tant que le régime algérien ne répondra pas à nos demandes légitimes. » Avant d'asséner : « Qu'ils reprennent les Algériens expulsés ! Nous n'en voulons pas. Ils veulent le bras de fer ? Ils l'auront ! Nous devons nous faire respecter ! »

Un son de cloche similaire a retenti du côté d'Eric Ciotti, député UDR des Alpes-Maritimes, toujours sur X : « L'Algérie refuse de reprendre ses criminels et ses délinquants, bloque la délivrance de laissez-passer consulaire, mène des opérations de déstabilisation sur notre sol, enferme Boualem Sansal... Et dans cette crise diplomatique entre nos deux pays, elle se permet d'avoir une réaction diplomatique elle s'avère plus ferme que Bruno Retailleau et François Bayrou réunis ! Pourquoi la France reste passive, impuissante et inactive ? Jusqu'à quand allons-nous tolérer une telle humiliation ? »

À ce jour, 23 Algériens faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) n'ont pas été repris par leur pays d'origine depuis l'expulsion annulée de l'influenceur Doualem.

Une « liste d'urgence » comprenant plusieurs centaines de personnes en situation irrégulière en France et considérées comme présentant un profil dangereux est en cours de préparation. Elle sera soumise à Alger dans les semaines à venir. **A. O.**



**Le consulat de la République d'Algérie au 20 bis avenue Mont-Rabeau, à Nice.** PHOTO A. O. GOOGLE MAPS

**ENCHÈRES** À l'issue d'une âpre et longue bataille judiciaire sur son authenticité, l'ouvrage « La Guerre mondiale 1914-1918 », certainement obtenu par un maçon italien à Villeneuve-Loubet dans la demeure du Maréchal, était en vente hier à Nice.

# La vente du manuscrit de Pétain n'a pas abouti

PAR STÉPHANIE GASIGLIA / SGASIGLIA@NICEMATIN.FR



**Le manuscrit de Philippe Pétain a été au cœur d'une bataille d'experts entre 2017 et 2023.** PHOTO JUSTINE MEDDAH

**LA VENTE, SOUS** le marteau de Maître Damien Messager, a ouvert à 14 h, hier, au cœur de la maison niçoise « Nice Enchères ». Mais, le manuscrit Pétain n'a pas trouvé preneur. L'acheteur - le seul à avoir enchéri à 80 000 euros, la mise de départ - s'est désisté, quelque temps après le coup de marteau du commissaire-priseur... Nouveau revers pour « La guerre mondiale 1914-1918 », ce recueil conservé en excellente condition de 351 pages, agrémentées de 77 croquis et plans de bataille tracés à la main, qui détaille l'histoire de la Grande Guerre. Le document, non signé, a vraisemblablement été rédigé entre 1919 et 1921.

L'État n'avait pas souhaité faire l'acquisition du manuscrit. Officiellement pour des raisons budgétaires. Une copie numérisée avait, cependant, été versée en 2012 au Service historique de la Défense, à Vincennes. Et « La Guerre mondiale, 1914-1918, le manuscrit inédit par Philippe Pétain » a été publié en 2014 aux éditions Privat. Ces enchères sont l'épilogue d'une saga judiciaire. Une rude et longue bataille autour de l'authenticité du « vrai-faux » Pétain qui avait divisé les experts.

### Découvert dans une valise

L'histoire du manuscrit de Pétain débute, fortuitement, en 2006.

Jean-Jacques Dumur, un officier de l'armée à la retraite, aide une amie à déménager, en Comminges, dans les Pyrénées françaises. Il déniche l'épais document relié par une couverture brune, dans une vieille valise qui avait appartenu au défunt père de cette dernière. Passionné d'histoire militaire, il comprend la portée de sa découverte. Et passe six ans à reconstituer l'histoire du manuscrit et tenter de le faire reconnaître comme authentique.

Dans sa quête, il établit, sans véritable certitude, le possible parcours du recueil, de son écriture - par l'homme providentiel, héros de la Grande Guerre qui deviendra le traître, le collaborateur des nazis lors de la Seconde Guerre mondiale - à sa découverte. Et le scénario le plus probable est à... Villeneuve-Loubet.

### L'Ermitage, rasée en 1968

C'est dans cette commune azuréenne que le Maréchal possédait une maison de vacances. L'Ermitage, une villa Belle époque, que le vainqueur de Verdun avait fait construire sur un terrain acquis en 1921, dans le quartier des Hautes-Ginestières.

En 1942, après la destitution du gouvernement de

Vichy, puis l'arrestation de Pétain, la propriété avait été réquisitionnée par la Résistance, puis par l'État, avant d'être rasée en 1968. Le site accueille aujourd'hui l'institut médicoéducatif Henri-Wallon destiné aux enfants en situation de handicap, atteints de déficience intellectuelle.

D'après les recherches de Jean-Jacques Dumur, le père de son amie, un maçon italien, aurait fait des travaux dans la villa inoccupée, juste après-guerre. A-t-il simplement trouvé l'ouvrage ? A-t-il été payé avec : à l'époque, le troc était courant pour des travaux réalisés dans des maisons sans propriétaire. Le manuscrit Pétain n'a pas livré tous ses secrets.

## L'Azuréen Gérard Lhéritier, au cœur de la saga judiciaire

Dès sa découverte, une première expertise avait attesté que le Maréchal était bien l'auteur du manuscrit. Mais, les doutes avaient été remis sur le tapis alors que le manuscrit devait être cédé, en 2017. La vente avait été annulée. Pendant des années, les experts se sont déchirés sur l'authenticité de cet autographe de 351 pages. Pétain qui, selon certains historiens, détestait écrire, pouvait-il être l'auteur de ce document ? Oui, a fini par confirmer la cour de cassation, qui a mis fin à la controverse et à la querelle d'experts en mars 2023.

En 2017, c'est Aristophil qui devait se porter acquéreur de l'ouvrage pour 400 000 euros, alors qu'il était estimé entre 80 000 et 150 000 euros. Aristophil, une société implantée à Paris et à Villeneuve-Loubet, fondée en 1990 par « le prince des belles lettres », le Niçois Gérard Lhéritier, embourbé dans une affaire de fraude aux manuscrits.

Mis en examen depuis 10 ans, il va d'ailleurs comparaître en septembre prochain devant le tribunal correctionnel de Paris pour « escroquerie en bande organisée, pratiques commerciales trompeuses et abus de biens sociaux ». Un scandale à plusieurs centaines de millions d'euros. L'homme, né en 1948, aurait appâté jusqu'à 18 000 épargnants, pour les convaincre d'investir leurs économies dans des manuscrits anciens. Des placements très lucratifs, sans risque, promettait Gérard Lhéritier, soupçonné d'avoir surestimé volontairement le prix des manuscrits.